Image not found or type unknown

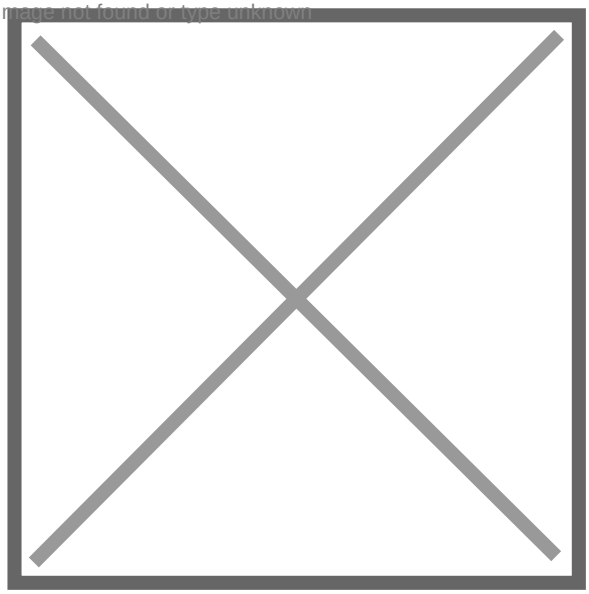

Probleme divers sur achat d'une maison ancienne

Par **bunel**, le **13/01/2012** à **13:18**

Bonjour,
nous venons d'acheter une maison ancienne. Avant l'achat nous avons demandre a l'agence si le ramonage de la chaudiere et de la cheminée avait été effectuer et aprés que l'agence est vue ca avec l'ancien propriétaire elle nous a répondu que oui. Nous avons pris possetion des lieux et nous nous appercevons que non seulement cela n'as pas étais fais mais ceux depuis plusieurs année. Par conséquent nous avons une pièce a changer en plus des ramonages. J'en est fais part a l'agence qui ne veut absolument rien savoir. Que puis je faire pour me faire rembourser les frais???
de plus lors de nos visite la maison etais couverte de vigne vierge et quand nous avans ammenager la vigne etant tomber nous nous sommes appercu que plusieurs murs étaient fissurer nous devons donc faire faire un crepis avec armature pour colmater et soutenir les murs . Ceci ne nous a pas été dis ni par l'agence(qui a mon avis n'etais pas plus au courant que nous) ni par l'ancien propriétaire. que pouvons nous faire ???
Dans l'attente d'une réponse cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés